

L É G I S L A T I O N

Vins

—
Arrêté du Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien du 10 septembre 1948 (J.O.T. du 10 septembre 1948). Ouvre à l'exportation un contingent de 100.000 hectolitres de vins ordinaires et de moût mutés au sou-

fre, contre livraison à la consommation locale de 200.000 hectolitres de vin ordinaire.

— Arrêté du Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien du 10 septembre 1948 (J.O.T. du 10 septembre) relatif à la déclaration des stocks de vins et de moûts mutés

des récoltes 1947 et antérieures et à l'institution d'une taxe différentielle de compensation sur les dits stocks.

— Arrêté du Ministre de l'Agriculture, du 10 septembre 1948 (J. O. T. du 10 septembre 1948). Fixe les prix maxima des vins, des moûts mutés au soufre et des raisins de cuve destinés, à la consommation locale.

— Arrêté du Ministre de l'Agriculture du 10 septembre 1948 (J. O. T. du 10 septembre 1948) relatif à la répartition du contingent exportable de vins ordinaires et moûts mutés au soufre.

Plomb

Arrêté du Directeur des Finances et du Directeur des Travaux Publics du 18 août 1948 (J.O.T. du 10 septembre 1948) relatif à la fixation pour 1948 d'un contingent supplémentaire de 4.000 tonnes de minerais de plomb admissible en Tunisie au bénéfice des dispositions du décret du 4 septembre 1937, modifié par le décret du 3 septembre 1938.

Justice

Décret du 2 septembre 1948 (J.O.T. du 14 septembre 1948). Porte promulgation du code de procédure charaïque.

— Décret du 2 septembre 1948 (J.O.T. du 14 septembre 1948). Institue et régleme la procédure de cassation devant les tribunaux du Charaâ.

Agriculture

Décret du 2 septembre 1948 (J.O.T. du 17 septembre 1948), instituant une commission supérieure de l'agriculture.

Forêts

Décret du 9 septembre 1948 (J.O.T. du 17 septembre 1948). Porte apurement du domaine forestier de l'Etat.

— Décret du 9 septembre 1948 (J.O.T. du 17 septembre 1948). Porte refonte de la législation en matière d'aliénation du domaine privé rural de l'Etat.

Budget des Communes

Décret du 16 septembre 1948 (J. O. T. du 21 septembre 1948). Porte fixation de la date d'ouverture de l'exercice 1949 pour les budgets des communes.

Grand Conseil

Décret du 16 septembre 1948 (J. O. T. du 21 septembre 1948), relatif à la session ordinaire du Grand Conseil de la Tunisie, pour l'examen du budget de l'exercice 1949-1950.

Commerce

Arrêté du Ministre du Commerce et de l'Artisanat du 12 août 1948 (J. O. T. du 21 septembre 1948). Porte réglementation du commerce des denrées contingentées.

Vin

Arrêté du Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien du 20 septembre 1948 (J.O.T. du 21 septembre 1948). Modifie les articles 3 et 4 de l'arrêté du 10 septembre 1948, ouvrant à l'exportation un contingent de 100.000 hectolitres de vins ordinaires et de moûts mutés au soufre contre livraison à la consommation locale de 200.000 hectolitres de vin ordinaire.

Budget

Décret du 16 septembre 1948 (J. O. T. du 21 septembre 1948). Porte fixation de la date d'ouverture de l'exercice budgétaire 1949.

Sociétés

Décret du 16 septembre 1948 (J. O. T. du 21 septembre 1948). Com-

plète le décret du 16 octobre 1947 relatif au régime fiscal provisoire des réserves des sociétés incorporées au capital.

Matériaux de construction

Arrêté du Directeur des Travaux Publics du 15 septembre 1948 (J.O.T. du 24 septembre 1948), relatif à l'homologation des prix des liants hydrauliques, produits céramiques et produits de carrière, fabriqués ou exploités dans la région de Tunis.

Huile

Arrêté du Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien, du 25 septembre 1948 (J.O.T. du 28 septembre 1948). Porte réglementation de la fabrication, de la commercialisation, de l'exportation et de la circulation des huiles d'olive de la campagne 1948-1949.

— Arrêté du Ministère du Commerce et de l'Artisanat du 25 septembre 1948 (J.O.T. du 28 septembre 1948). Fixe la composition de la commission chargée d'examiner les demandes d'agrément aux fonctions de grossiste en huile.

— Arrêté du Ministère du Commerce et de l'Artisanat et du Directeur des Finances du 25 septembre 1948 (J.O.T. du 28 septembre 1948). Fixe pour la campagne oléicole 1948-1949, le taux et les modalités

d'emploi de la commission d'intervention pour l'homologation des contrats de vente d'huile.

Prix

Arrêté du Ministre du Commerce et de l'Artisanat du 25 septembre 1948 (J.O.T. du 28 septembre 1948). Fixe les prix du sucre.

Législation sociale

Décret du 27 septembre 1948 (J. O. T. du 28 septembre 1948). Institue une indemnité spéciale de cherté de vie.

Taxe sur les transactions

Arrêté du Directeur des Finances du 27 septembre 1948 (J.O.T. du 28 septembre 1948). Porte application de la taxe sur les transactions.

Transports

Arrêté du Directeur des Travaux Publics du 10 septembre 1948 (J.O.T. du 28 septembre 1948). Fixe les tarifs maximums des transports publics automobiles de marchandises.

Produits monopolisés

Arrêté du Directeur des Finances du 28 septembre 1948 (J.O.T. du 28 septembre 1948), relatif à la nomenclature des produits monopolisés.